

Le sénateur Choquette: Est-ce que je me trompe si je dis que lorsque nous saisissons le comité de l'objet du bill, cela équivaut à reporter le bill de six mois et à le faire avorter? D'après mes quelques années d'expérience au Sénat, je serais porté à le croire.

● (1520)

Le sénateur Hayden: Je dirais qu'il n'y a aucun danger de couler le bill.

Le sénateur Flynn: On ne peut couler un bill qui n'existe déjà plus.

Le sénateur Hayden: Le bill a été retiré. Il a disparu du *Feuilleton* où figurent les travaux en cours au Parlement. Il est donc relégué à l'état des bills dont il est possible que nous soyons saisis, et il se peut qu'il y en ait un certain nombre. Quant à savoir si on abandonne l'étude de ce bill, je dirais qu'un nouveau bill pourra être présenté plus tard. Rien de ce que fera le Sénat ne gênera ni ne retardera l'étude du bill et la présentation éventuelle d'un nouveau bill si le gouvernement décidait d'en présenter un. Nous allons tirer certaines conclusions et faire un rapport, que ses conclusions soient acceptables ou non. Nous allons faire rapport au Sénat, et le Sénat en décidera comme il l'entend.

Le sénateur Walker: Honorables sénateurs, il est évident que le Sénat n'est saisi d'aucun bill et qu'il ne s'agit pas d'un livre blanc. Mais je m'accorde à dire avec mon honorable ami qu'il n'y a absolument rien qui s'oppose à l'adoption de cette motion afin que nous puissions étudier l'objet de l'ancien bill. N'est-ce pas exact? Dans l'affirmative, je m'accorde avec l'honorable sénateur.

Le sénateur Flynn: De toute façon, je pourrai très bien poser mes questions quand débutera l'étude du bill en comité. Je me préoccupais de savoir de quelle façon exactement nous allions procéder. Je crois cependant que je pourrai y parvenir plus efficacement en comité quand le comité se réunira pour établir sa méthode de travail.

Le sénateur Hayden: En ce qui concerne la méthode de travail du comité, honorables sénateurs, je répondrai que je n'en suis que le président. Le leader de l'opposition en fait partie, tout comme le sénateur Walker, le sénateur Beaubien et le sénateur Haig. Tous les membres du comité devront s'entendre sur la marche à suivre. Je le répète, on a déjà reçu

des demandes d'information de la part des gens qui souhaitent être entendus au sujet du bill C-42.

Le sénateur Flynn: Je tiens à dire que jamais je n'ai entendu d'euphémisme aussi fort que celui qu'a lancé le sénateur Hayden en disant qu'il n'était que le président du comité.

Le sénateur Deschatelets: Le sénateur Hayden pourrait-il dire si le comité de l'autre endroit a fini d'étudier l'objet du bill?

Le sénateur Hayden: Non. Le bill C-42 qui figurait au *Feuilleton* devait franchir l'étape de la deuxième lecture et être renvoyé à un comité. Mais le bill n'a pas été renvoyé au comité et la deuxième lecture n'a pas eu lieu. Le leader du gouvernement à la Chambre a présenté une motion qui renvoyait à un comité permanent l'objet du bill des Communes. Une fois cette motion adoptée, il en a proposé une autre pour que le bill soit retiré du *Feuilleton*. Il fallait mettre de l'ordre dans le *Feuilleton*. Le gouvernement ne voulait pas que le bill demeure inscrit au *Feuilleton* en instance de deuxième lecture. Je crois que c'est M. Knowles qui a fait remarquer en effet qu'il était difficile de laisser au *Feuilleton* un bill dont on ne pouvait pas poursuivre l'étude parce que son objet avait été soumis à un comité. C'est alors qu'a été présentée la motion portant sur le retrait du bill. On a donc mis de l'ordre dans le *Feuilleton*.

Le sénateur Deschatelets: Le comité ne s'est pas encore réuni, alors?

Le sénateur Hayden: Non.

Son Honneur le Président: Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

COMITÉS PERMANENTS

AVIS DE CONVOCATION

Le sénateur Langlois: Honorables sénateurs, avant de proposer l'ajournement, j'aimerais rappeler aux honorables sénateurs que deux comités se réuniront une fois levée la séance du Sénat. Il s'agit du comité du Règlement et de la procédure qui se réunira à la salle 263-S et du comité des finances nationales qui se réunira à la salle 256-S afin d'étudier le Budget principal des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1978.

(Le Sénat s'journe à 2 heures demain.)